**Procès-verbal de la réunion du conseil d’administration de la FEFB asbl**

**tenue le 9 juin 2018 à Bruxelles**

**Présents :** MM. Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Kim Le Quang, Daniel Halleux, Laurent Wéry, Arnaud D’haijère.

**Ont prévenu de leur absence :** MM. Cédric Sohet, Renaud Barreau, Brieuc Wathelet

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.**

Le procès-verbal de la réunion du 24 mars 2018 est approuvé sans remarques.

**2. 6es rencontres internationales des échecs francophones (AIDEF).**

Le conseil d’administration valide à l’unanimité la candidature de M. François Godart comme représentant de la FEFB pour les 6es rencontres AIDEF

**3. Fusion des articles 17 et 17bis dans le Règlement d'Ordre Intérieur.**

Après quelques menues corrections, le texte fusionné de M. D’haijère est approuvé à l’unanimité

**4. Adaptation du Règlement des Tournois pour l'individuel francophone.**

La proposition de modification du règlement est approuvée à l’unanimité mais M. D’haijère doit préparer un point supplémentaire concernant le cas d’un joueur qualifié ne souhaitant pas prendre part au tournoi élite mais à l’open.

**5. Règlement Général pour la Protection des Données.**

Le conseil d’administration de la FEFB désigne M. Brieuc Wathelet pour s’enquérir auprès de la FRBE des dispositions prises par celle-ci pour le RGPD.

M. Raymond van Melsen va préparer un petit texte ainsi qu’un formulaire-type à envoyer aux différents responsables de club afin d’informer ceux-ci des obligations qu’ils ont lorsqu’ils affilient un nouveau joueur et récupèrent des données personnelles pour leur affiliation.

**6. Résultats du stage de formation d'arbitres.**

MM. Christian Henrotte, Jean-Claude Herman et Timothé Scaillet ont réussi l’examen final. Ceux-ci doivent encore effectuer 2 stages d’arbitrage dans les 18 mois afin de valider leur nouveau titre d’arbitre C.

MM. Georges Marshall, Sergio Zamparo et Nicolas Rauta sont élevés au titre d’arbitre B à l’unanimité.

**7. Règlement de compétitions inter-écoles.**

Le nouveau règlement est adopté à l’unanimité

**8. Le point sur nos membres : masculins, féminins et juniors.**

M. Daniel Halleux donne un aperçu des affiliés à la FEFB, soulignant une croissance générale d’environ 6 % ainsi qu’une augmentation de 4% parmi les juniors. Ceux-ci représentent désormais 25% des affiliés.

Les féminines représentent environ 7% des affiliés, constatation est faite que ce nombre est inférieur aux statistiques des pays voisins. Proposition est faite et adoptée à l’unanimité de contacter la FFE et d’envisager de s’inspirer de sa « semaine féminine » pour populariser le jeu d’échec auprès des femmes.

**9. Le point sur les compétitions des juniors.**

M. Wéry souligne l’augmentation constante de participation aux JEF ainsi qu’à l’augmentation de jeunes joueurs se dirigeant vers les clubs. M. Wéry attire néanmoins l’attention sur la stagnation de la participation à l’individuel FEFB junior ainsi que sur la possibilité de changer la préparation des jeunes francophones pour le championnat de Belgique de la jeunesse.

**10. Le point sur notre trésorerie.**

Rappel est fait par M. Piacentini de l’état de notre trésorerie et de sa bonne santé ainsi que de l’état actuel des comptes pour les chargés de mission pour la jeunesse.

Demande de subside est faite par M. Maximilien Dallemagne pour aller jouer le championnat du monde -18 ans en vertu de son titre de vice-champion de Belgique => un subside de 250 euros est accordé.

Demande de subside est faite par M. Brieuc Dallemagne pour aller jouer le championnat du monde -18 ans => en l’absence de titre motivant ce subside, celui-ci est refusé.

Demande de subside est faite par M. Laurent Huyn pour aller jouer le championnat du monde junior des rapides et des blitz en vertu de son titre de champion => un subside de 250 euros est accordé.

Demande de subside est faite par M. Laurent Huyn pour aller jouer le championnat européen des -18 ans => en l’absence de titre motivant ce subside, celui-ci est refusé

**11. Remarques, questions et/ou propositions qui concernent les éventuels rapports de nos différents responsables.**

La proposition de calendrier des tournois FEFB pour 2019 de M. Renaud Barreau est entièrement acceptée à l’unanimité.

Remarque de M. Kim Le Quang sur un possible jumelage avec l’open de Dieppe, plus d’informations sont nécessaires sur ce que les organisateurs souhaiteraient de la part de la FEFB.

*Cette séance a débuté à 14h10 et s’est achevée à 17h15.*